



Annexe

Descriptif de poste : Chef de Service de l'Audit Interne et du Contrôle de Gestion

Principales missions	<p>Les principales missions du poste de Chef de Service de l'Audit Interne et du Contrôle de Gestion se déclinent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir un plan d'audit financier et opérationnel de l'ANDA ;- Elaborer le manuel d'audit interne de l'Agence ;- Rédiger des rapports d'audit pour chaque mission menée et le rapport d'audit annuel ;- Suivre la mise en place des recommandations préconisées ;- Elaborer la cartographie des risques opérationnels ;- Assurer le reporting des résultats au Comité de Direction (analyses mensuelles, réalisation d'études économiques et financières, synthèses d'activité, etc) ;- Evaluer et harmoniser les procédures administratives, comptables et financières et superviser la clôture des comptes ;- Evaluer et harmoniser les procédures métiers de l'Agence ;- Contrôler la passation, l'engagement et le paiement des achats publics ;- Conseiller les décideurs (Direction, Chefs de département...) lors de la prise de décision pour calculer le coût financier, évaluer les risques, proposer des alternatives... ;- Piloter le dispositif de contrôle de gestion et suivre les indicateurs de performance de l'activité de l'Agence.
Rattachement hiérarchique	Ce poste est rattaché directement à la Direction de l'Agence.
Conditions de participation	<p>Pour les candidats internes ainsi que les fonctionnaires et personnel des administrations et établissements publics :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etre classé, au minimum, au grade donnant accès à l'échelle 11 de la fonction publique : Administrateur 2ème grade ou Ingénieur d'Etat ou équivalent ;- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme donnant accès au grade d'Administrateur 3ème grade ou équivalent ;- Justifier, au minimum, de deux (2) ans d'expérience professionnelle en

15



tant que titulaire et de trois (3) ans pour les agents contractuels dans l'un des domaines suivants : audit, contrôle de gestion ;

- Peuvent, également, postuler au poste sus-indiqué, les agents titulaires et contractuels, classés dans le grade d'Administrateur 3ème grade ou équivalent, ayant une ancienneté d'au moins quinze (15) ans de service effectif dans l'un des domaines de spécialité sus-indiqués dont quatre (4) ans au moins dans le grade précité.

Pour les candidats du secteur privé :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures Bac+5 en audit ou contrôle de gestion (Diplôme reconnu par l'Etat Marocain) ;
- Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger, accompagné de la copie du bulletin officiel ;
- Justifier, au minimum, de trois (3) ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants : audit, contrôle de gestion.

**Compétences
requis**

- Capacité à réaliser un reporting et proposer des solutions d'optimisation suite à un audit ;
- Capacité à piloter la performance (reporting) de l'activité dans son périmètre et suivre les indicateurs ;
- Capacité à préparer les éléments nécessaires à un audit ;
- Capacité à assurer une veille en matière de législation, de normes et de pratiques ;
- Capacité à réaliser des diagnostics stratégiques, institutionnels et organisationnels ;
- Capacité d'organisation, d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité managériale ;
- Rigueur et sens de la responsabilité ;
- Discrétion et respect de la confidentialité.

Directrice de l'Agence Nationale
pour le Développement de l'Aquaculture

Signé : Majda MAAROUF